



Des milliers d'assurés
depuis plus de 30 ans.

TÉMOIGNAGES

« Temps de traitement du dossier rapide, remboursement demandé reçu dans les délais. Très bonne gestion de mon «petit» dossier. »

Jacques C.



« Tout s'est très bien passé, remboursé en un temps record... parfait »

François P.



« Tout s'est bien passé. Rapide et efficace. Je fais d'ailleurs personnellement la promotion de votre carte en tant que gestionnaire d'un CSE. »

Jean-Paul M.



Suivez-nous sur Facebook

POUR VOS ACTIVITÉS...

Sports de neige

Sports d'été

Toute autre activité
de plein air

PARTOUT DANS LE MONDE

POUR LES SPORTS DE PLEINE NATURE ET DE MONTAGNE

Ski, sports de glisse, raquettes à neige, randonnée pédestre, sports en eaux vives, trail, escalade, VTT, participation à des courses populaires...*

POUR TOUS LES RÉSIDENTS EN FRANCE

Que vous soyez seul, en famille, ou entre amis, partout dans le monde.

POUR TOUS LES RÉSIDENTS ÉTRANGERS

Couverts lors d'un séjour temporaire en France.

* Principales exclusions : toute activité aérienne ou mécanique, saut à l'élastique, bobsleigh, skeleton, plongée à plus de 5 m de profondeur, hockey sur glace, utilisation d'armes à feu, trottinette électrique, pratiques nécessitant une licence pour l'inscription aux épreuves d'une fédération, pratiques exercées à titre professionnel.



Assuré ? Rassuré !

L'assurance pour vos sports de plein air
et de montagne



PARTOUT
DANS
LE MONDE



Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé sur papier recyclé par EUROPRIM - 47 avenue Alsace Lorraine - 38000 GRENOBLE

www.passeportmontagne.com
04 76 87 81 47

www.passeportmontagne.com
04 76 87 81 47

L'ASSURANCE DE BASE

Jeune
-16 ans

Adulte
+16 ans

Famille
au moins 3 pers.*

LES GARANTIES

Remboursement des frais de recherche, de secours et d'évacuation, de 1er transport, de retour au domicile ou à l'établissement de soins le plus proche.
15 000 € maximum

Remboursement des frais engagés non compris dans le prix du séjour, suite à un accident : cours et location de matériel liés aux activités de montagne et de pleine nature. Forfaits : remontée mécanique et redevance nordique.
500 € maximum (franchise 1 jour)

Couverture responsabilité civile :
Dommages corporels : 8 000 000 €
Dommages matériels : 1 000 000 €
Protection juridique : 30 000 €

* 1 ou 2 adultes conjoints + les enfants de moins de 16 ans au jour de la souscription.

AVEC OPTION GARANTIES COMPLÉMENTAIRES

Jeune
-16 ans
50 €

Adulte
+16 ans
50 €

Famille
au moins 3 pers.*
100 €

LES GARANTIES EN PLUS

Remboursement des frais de soins après participation des régimes maladie et de prévoyance complémentaire à concurrence de 3 000 €

Prothèses dentaires : 200 € par dent ou par bris

Bris de lunettes : forfait 200 €

Invalidité permanente* : sur la base de 80 000 €
* invalidité inférieure à 33% non prise en charge

Garantie décès : 5 000 € par sinistre

Garantie soins médicaux et hospitalisation à l'étranger : 10 000 € par sinistre

* 1 ou 2 adultes conjoints + les enfants de moins de 16 ans au jour de la souscription.

PÉRIODE DE VALIDITÉ

1 an à compter de la date de souscription

- ▼ Pour vous assurer en ligne en 3 clics et recevoir votre carte d'assurance dans votre boîte mail
- ▼ Pour plus de détails sur le contrat et les activités assurées
- ▼ Pour connaître la marche à suivre en cas d'accident



www.passeportmontagne.com

Le meilleur rapport qualité / prix
avec notre partenaire

